

BRUXELLES, 12 septembre 2023

Crelan réalise avec succès une première émission d'une obligation verte pour les investisseurs institutionnels

- La première obligation verte de Crelan d'un montant total de 600 millions d'euros fait partie du programme EMTN du groupe bancaire coopératif Crelan.
- L'émission s'accompagne de la publication d'un 'Green Bond Framework' qui sert de cadre à la présente émission et à celles qui suivront.
- Avec cette première obligation verte, Crelan poursuit la mise en œuvre du rôle social que le groupe coopératif entend jouer dans le cadre de la transition vers une économie durable.

Succès de la première obligation verte d'un montant de 600 millions d'euros

Aujourd'hui, le groupe Crelan – qui réunit Crelan, AXA Banque et Europabank – a émis pour la première fois et avec succès une obligation verte. Le groupe bancaire coopératif a réussi à lever 600 millions d'euros auprès d'investisseurs institutionnel. Il s'agit d'une obligation senior non privilégiée d'une durée de 6 années, avec option d'achat après 5 ans, émise à 99,582% avec un coupon de 6 % et un rendement de 6,102 %.

Le produit de cette émission sera utilisé par Crelan dans le cadre du financement de bâtiments verts. Il s'agira à la fois de crédits pour l'acquisition et pour la rénovation écologique. Des informations détaillées sur le cadre exact sont disponibles sur crelan.be.

L'émission de cette obligation verte s'inscrit dans le cadre du programme existant Euro Medium Term Note (EMTN) de la banque d'un montant de 3 milliards d'euros.

Avec un carnet d'ordres atteignant 1,2 milliard d'euros, cette émission a suscité un vif intérêt de la part d'un très large groupe d'investisseurs.



"Nous nous réjouissons du vif intérêt manifesté par les investisseurs institutionnels pour cette émission. Cela démontre la confiance du marché dans les choix stratégiques de croissance du groupe Crelan. Cette émission de Senior Non Preferred Notes et les deux précédentes émissions EMTN apportent ensemble 1,4 milliard d'euros à la réserve MREL du Groupe Crelan. L'objectif est d'atteindre un total de 2 milliards d'euros par le biais de ce programme d'ici début 2024", a expliqué **Emmanuel Vercoustre, CFO de Crelan**.

Mise en place d'un cadre général pour les obligations vertes, aujourd'hui et demain

Cette émission s'accompagne de la publication d'un 'Green Bond Framework', conforme aux principes applicables aux obligations vertes ('Green Bond Principles') de l'International Capital Markets Association (ICMA), auquel l'ensemble du groupe bancaire Crelan adhère. Dans ce contexte, les évolutions autour de la taxonomie de l'UE et la proposition de norme européenne sur les obligations vertes sont également suivies de près. Crelan fera évoluer son cadre pour les obligations vertes en fonction de ces évolutions, le cas échéant.

Une évaluation externe réalisée par le cabinet d'études Sustainalytics confirme que les différents éléments du 'Green Bond Framework' de Crelan sont conformes aux normes du marché.



« Le 'Green Bond Framework' décrit les objectifs et les conditions que doivent remplir les obligations vertes émises par Crelan, pour aujourd'hui et pour demain. Le groupe bancaire coopératif entend ainsi participer activement à la limitation du changement climatique et aux objectifs de développement durable 11, 'Villes et communautés durables', et 13, 'Lutte contre les changements climatiques', fixés par les Nations Unies », explique **Philippe Voisin, CEO de Crelan**. « Cela donne également aux investisseurs la certitude que le capital qui est issu de ses obligations sera utilisé pour le financement ou refinancement de projets durables. »

Une composante d'un engagement durable de longue date

En tant qu'institution financière et, plus encore, en tant que banque coopérative, Crelan est convaincue du rôle crucial qu'elle joue dans la société et dans la transition vers un monde meilleur et durable. La banque s'attache donc non seulement à rendre ses propres activités plus durables, mais aussi à conseiller, guider et inspirer ses 1,8 million de clients, ses 277.000 actionnaires coopérateurs et ses autres partenaires pour réduire l'empreinte climatique collective.

Ainsi, Crelan cherche sans cesse à renforcer le caractère durable de sa gamme de produits et de services, tant au niveau des investissements que des crédits. Au cours du premier semestre de l'année, un prêt à la rénovation (prêt à tempérament) sur deux contracté par les clients auprès de Crelan et de sa banque sœur AXA Banque

était déjà un prêt vert. Via la Crelan Foundation, la banque soutient également chaque année des dizaines de projets locaux proposés par ses actionnaires coopérateurs et présentant une valeur ajoutée pour les personnes, la société et l'environnement.

« En tant que première banque coopérative de Belgique, nous avons non seulement un rôle de conseiller financier, mais aussi une importante responsabilité sociétale à assumer. L'émission de notre première obligation verte ne représente qu'une composante de notre engagement de longue date à soutenir la transition durable de notre société. Nous avons déjà accompli beaucoup de travail dans différents domaines et avons posé des bases solides pour l'avenir. Grâce à cette obligation verte, nous espérons envoyer un nouveau signal positif, et apporter notre contribution à un monde meilleur et durable », conclut Philippe Voisin.

De plus amples informations sur cette émission sont disponibles sur le [site web](#) de Crelan.

À propos du Groupe Crelan

Le groupe financier est formé par CrelanCo SA, Crelan SA, Europabank SA et AXA Bank Belgium SA. Il se classe au cinquième rang des banques de détail belges par le total d'actifs.

Le groupe Crelan est représenté par trois logos de banques : Crelan, AXA Banque et Europabank. Au 30/06/2023, le groupe Crelan compte : 4.532 collaborateurs (tant les membres du personnel que les agents bancaires indépendants et leurs collaborateurs), 817 agences, 276.805 actionnaires coopérateurs, près de 1,8 million de clients et un total de bilan d'un peu moins de 54 milliards d'euros. En outre, le groupe bancaire gère 43 milliards d'euros de dépôts de la clientèle, 14 milliards d'investissements hors bilan et soutient les ménages et les entreprises belges avec 46,5 milliards de crédits.

Contact presse :

Leo De Roeck, senior communication advisor
Tél. : + 32 (0) 499 96 52 81

Mail/ press@crelan.be

Contact investor relations :

Jean-Yves Ullens, responsable investor relations
Mail : jeanyves.ullens@crelan.be
Tél. : +32 2 558 72 28

